

Le château de la Grande Forêt

Saint-Jean-de-Chevelu - Savoie

inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Situation de péril - Sauvegarde urgente



A l'intention de Mr Stéphane BERN – Fondation du Patrimoine
monsieurpatrimoine@gmail.com

Copie à Christian SAINT-ANDRE délégué départemental de la Savoie – csa.avocat@orange.fr
Le Liberty 1 place de la Libération 73000 Chambéry
Tél Chambéry : 04.79.75.23.52 - 04.79.75.23.50 - Fax : 04.79.33.10.74 - Tél Lyon : 04.37.50.35.78

Dossier présenté par l'association « *Les descendants de Benoît Million-Rousseau* »
« *Généalogie et contribution à l'Histoire de Saint-Jean-de-Chevelu* »
3 rue de Stalingrad – 73000 Chambéry

Composition du dossier :

- 1 – Lettre du 25 septembre 2017 à Mr Stéphane Bern envoyée en recommandé avec AR.
- 2 – Lettre du 10 octobre 2017 soutien du maire de Saint-Jean-de-Chevelu.
- 3 – Mail du 19 octobre 2017 de Maître Christian Saint-André, délégué départemental de la Savoie – Fondation du Patrimoine.
- 4 – Lettre du 25 octobre 2017 de Mr le Comte Philibert de la Forest-Divonne.
- 5 – Montage photos.
- 6 – Quelques documents détenus en mairie de Saint-Jean-de-Chevelu :
 - extrait cadastral
 - compte-rendu de visite 2005
 - courrier du Conseil Général 2008
 - devis des travaux d'étalement 2011
 - compte-rendu de la réception des travaux 2012
- 7 – Historique et caractéristiques architecturales du château, extraits de :
 - « *Les maisons fortes du Petit Bugey au bas moyen-âge* ». Master 1 – Université de Savoie. 2004-2005 par Audrey Coda-Zabetta.
 - « *Le château, son passé, son avenir* ». Livret n°3 édité en 2012 par l'association sus-nommée.



Photos prises le 21 octobre 2017 (première page et ci-dessus)

Coordonnées du propriétaire : *adresse postale incertaine, serait actuellement dans le sud de la France*

Mr Patrick Morel-Resek

5 rue de la Forge Royale

75011 PARIS

☎ 06 12 62 44 82 ou 06 41 04 23 55

caylusauore@gmail.com



*Association
Les Descendants de Benoît Million-Rousseau depuis 1639*

Mme Colette BADET
Présidente de l'association sus-nommée
3 Rue de Stalingrad
73000 CHAMBERY
04 79 69 28 98

RTL – Monsieur Stéphane BERN
(Mission Patrimoine)
22 rue Bayard – 75008 PARIS

Recommandé avec AR
Objet : Sauvegarde du château
de la Grande Forêt à Saint-Jean-de-Chevelu (73)
P J : Montage photos

Chambéry, le 28 septembre 2017

Monsieur,

Notre association, *les descendants de Benoît Million-Rousseau* créée en 2002 a pour objet : *généalogie et contribution à l'histoire de Saint-Jean-de-Chevelu*. Or, dans cette commune de Savoie, un château menace de tomber en ruine.

Ce château du XIII^e siècle, propriété privée, resté dans son aspect originel, représente une valeur patrimoniale incontestable pour notre région.

Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 3 juin 1995, il a été le berceau de la famille noble de la Forest dont certains membres ont joué un rôle important auprès des Ducs et des Comtes de Savoie. Après la Révolution, il fut racheté par l'un de nos ancêtres, François Million-Rousseau mais n'appartient plus actuellement à notre famille.

Malheureusement, en 2007, un premier éboulement, puis un second beaucoup plus important a laissé un trou béant sur le haut de la façade Est. La toiture, en très mauvais état laisse prévoir le pire si aucune solution n'est apportée. Très attachés à ce château et à son village, nous avons en 2008 et en 2011, alerté les élus locaux, départementaux et régionaux sur son état de délabrement s'aggravant de jour en jour.

Une sécurisation du site par simple étagage en bois a bien été réalisée en 2011 par les services concernés mais cela ne saurait préserver cet édifice à plus ou moins long terme.

Malgré les injonctions des institutions locales, le propriétaire paraît être dans l'incapacité de faire exécuter les travaux de conservation qui s'imposent.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre aide afin que toutes mesures appropriées soient mises en œuvre pour garantir l'avenir de ce château. Nous sommes également disponibles pour tout entretien. En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre courrier et avec le vif espoir que notre demande aboutisse favorablement, nous vous prions de croire Monsieur, à notre sincère gratitude.

Colette Badet

*Copie à Mr le Maire de Saint-Jean-de-Chevelu, Mr le Président de la Communauté de communes,
Mme la Député, Mr le Préfet de Savoie, Mr l'Architecte des Bâtiments de France.*

Association loi du 1er juillet 1901 - J.O. 19/10/2002

Présidente : Colette Million-Rousseau-Badet
3 rue de Stalingrad 73000 Chambéry
Tél : 04 79 69 28 98 colettemrbadet@neuf.fr

Site : www.bmr.free.fr

Vice-Président : Jacky Pillard jackypillard@gmail.com
Secrétaires : Jacques Dupraz jdupraz@free.fr
Liz Dupraz lizdupraz@free.fr



Monsieur Stéphane BERN
Mission Patrimoine
22 rue Bayard
75008 paris

Saint Jean de Chevelu, le 10 octobre 2017

Objet : Sauvegarde Château
de la Grande Forêt à Saint Jean de Chevelu (73)

Cher Monsieur,

Nous faisons suite au signalement qui vous a été transmis le 28 écoulé par l'association des descendants de Benoît MILLION-ROUSSEAU à qui nous adressons copie de la présente.

Nous confirmons que le château de la Grande Forêt menace ruine si des mesures ne sont pas prises et que son propriétaire, résident sur Paris, s'en désintéresse manifestement.

Notre commune, dans la mesure de ses modestes moyens est totalement favorable à toute mesure qui serait mise en œuvre pour que ce château soit vendu et/ou réparé dans les meilleurs délais possibles, faute de quoi il ne pourra être sauvé.

Etant à votre écoute ou à disposition pour fournir tous renseignements utiles à ce sujet (tirés du dossier que nous avons en mairie !...)

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Maire
Frédéric VERRON

Maison forte de la Forest Saint Jean de Chevelu

- jeudi 19 octobre 2017, 11:34
- De : [Christian SAINT-ANDRE](#)
- A :
stjeanchevelu@wanadoo.fr ;
pa.marguet@wanadoo.fr ;
[Claudine BARRIOZ](#) ;
[MUNIER](#) ;
colettemrbadet@neuf.fr ;
[Rosanne CHARNEY Fondation du patrimoine](#)

Monsieur le Maire, Cher tous,

Je vous informe que j'ai reçu ce jour un appel téléphonique de Mme BADET Colette en sa qualité de représentante de l'association des descendants « MILLION ROUSSEAU » ; nous avons fait connaissance...

Nous avons discuté ensemble de la maison forte de la Forest.

Madame BADET a eu mes coordonnées par Monsieur le Maire.

Nous partageons tous une inquiétude forte pour le devenir du Bâtiment...

Elle m'a transmis les coordonnées téléphoniques de l'actuel propriétaire M Morel Resek.

J'ai donc pris l'initiative de téléphoner immédiatement...et je me suis entretenu avec celui-ci qui a décroché...l'accueil a été agréable et très réceptif...nous avons échangé nos coordonnées et nous avons prévu de re-discuter de l'avenir de cette maison forte au plus vite ; M MOREL RESEK est actuellement en convalescence et a des soucis de santé importants...

Il a semblé heureux de mes propositions d'aides et de notre éventuelle mobilisation...

Cela n'était qu'un premier contact mais il est établi...

Je pense qu'il serait bien que l'on prévoit une réunion rapidement pour mettre en place une stratégie de sauvegarde de ce bâtiment classé monument historique je crois...

Je pense qu'il serait opportun d'aider dans les démarches ce propriétaire qui ne semble pas exclure de vendre son bien pour le sauver.

Je suis à votre disposition pour participer à une réunion..peut être que la mairie peut organiser une telle réunion...sur chambéry cela serait plus simple pour tout le monde au niveau intendance...une réunion est prévue le 7 novembre prochain avec la DRAC en préfecture et il serait bien que nous ayons des éléments avant cette date.

Je tenais à vous transmettre ces informations. (copie de ce courrier à la mairie, Udap, Fondation du patrimoine, Mme Badet)

Cordialement,

Christian SAINT-ANDRE

Délégué Départemental de la Savoie - FONDATION DU PATRIMOINE

Le Liberty 1 place de la Libération

73000 CHAMBERY

Tél Chambéry : 04.79.75.23.52 - Fax : 04.79.33.10.74

Tél Lyon : 04.37.50.35.78

www.fondation-patrimoine.org

Comte de la Forest Divonne
45, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles
philibertdelaforest@gmail.com

RTL
Monsieur Stéphane Bern
Mission Patrimoine
22 rue Bayard
75008 Paris

Versailles, le 25 octobre 2017

Objet : sauvegarde du château de la Forest (Savoie)
Lettre recommandée avec accusé de réception

Cher Monsieur,

Le 16 septembre dernier, le Président de la République vous a chargé d'identifier et de recenser le patrimoine français en péril.

C'est dans le cadre de cette mission qui vous est impartie que je porte à votre connaissance la situation du château de la Forest, situé dans la commune de Saint-Jean-de-Chevelu (Savoie). Berceau de la famille dont je suis l'aîné, cette demeure, remontant au XII^{ème} siècle, risque aujourd'hui de disparaître.

Ce château a la singularité de n'avoir subi que des modifications mineures depuis sa construction. Situé dans un écrin majestueux, au pied du Mont du Chat, il présente un ensemble architectural homogène. Son intérêt patrimonial fut consacré par la reconnaissance du ministère de la Culture, qui l'a inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en date du 3 juin 1995.

Perdant sa vocation seigneuriale durant la révolution, qui découronna ses tours et le priva de son système de défense, le château fut alors acquis par la famille Million-Rousseau. Cette dernière en prit le plus grand soin, s'efforçant de le préserver des vicissitudes du temps.

Profondément attachée à ces murs chargés d'histoire, la famille Million-Rousseau n'était prête à s'en séparer qu'avec l'assurance qu'un passionné s'engagerait à redonner sa splendeur d'antan à la demeure. C'est à cette condition qu'elle s'en dessaisit en 2002. Ces promesses ne furent malheureusement pas tenues. Faute d'entretien, l'état du château ne cesse de se dégrader de façon dramatique depuis lors.

Le propriétaire actuel semblant dans l'incapacité d'entretenir cette demeure, j'attire votre attention sur la nécessité impérieuse de mettre en œuvre les actions permettant de sauver le château de la Forest d'une ruine paraissant à ce jour inéluctable.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Philibert de la Forest Divonne

*Pièces jointes : photographies du château de la Forest
Copie : association « Les descendants de Benoît Million-Rousseau depuis 1639 »*

Château de la Forest - La Grande Forêt à Saint-Jean-de-Chevelu (73170)



Côté Ouest – En 1998, il avait encore fière allure



2007 – Côté Est : 1^{er} effondrement du parement



2011 – Côté Est. 2^{ème} effondrement : large trou béant



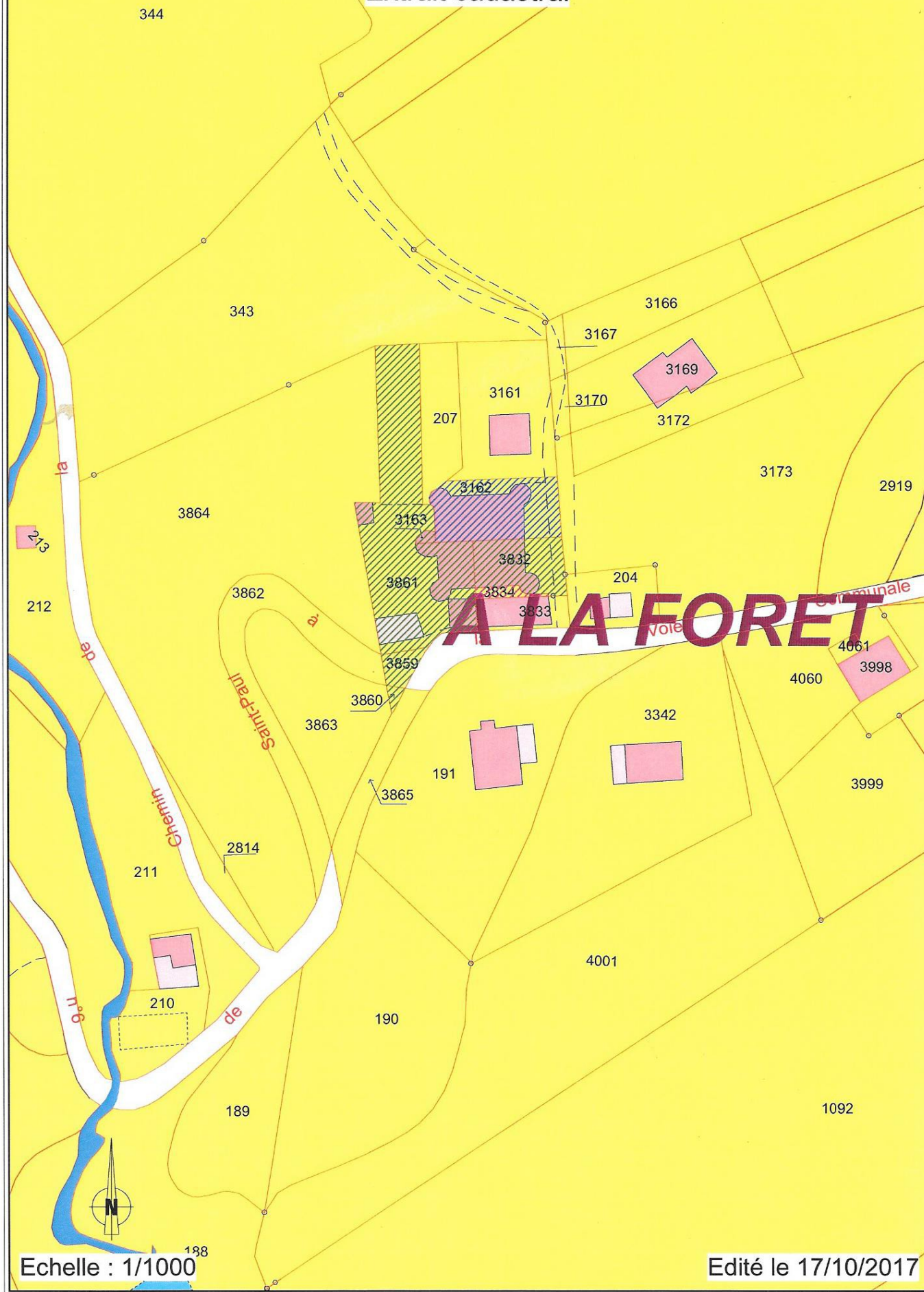
2011 – Sécurisation du site par simple étagage en bois
Rien n'a été fait depuis cette date



2014 – Le toit s'effondre... et les dégradations
s'accroissent de jour en jour

Commune de Saint Jean de Chevelu

Extrait cadastral



SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE LA SAVOIE

L'Adret - 1, Rue des Cévennes - 73000 CHAMBERY
Tél.: 04.79.71.74.99 - Fax : 04.79.71.74.89 - Courriel : sdap73@culture.gouv.fr

Chambéry, le 21 Novembre 2005

Réf. : ML/RM/IC- 4° 619
Edifice : Château Grande forêt (MHI)
Propriétaire privé
Commune : Saint-Jean-de-Chevelu
Déplacement du 14 Novembre 2005

COMPTE-RENDU DE VISITE

Végétalisation abondante grimpante sur toutes les façades. (photo 1.2.3.4).

Façade Nord :

- Seule façade équipée de chainaux mais importante arrivée d'eau à la verticale de la fenêtre.
- Coup de sabre à moitié du bâti sur toute la hauteur (photo n°15).
- L'arrase en encorbellement (tuf) désolidarisée du mur, plus de lien mécanique entre les éléments.

Toiture :

- Tous les pieds de pente sont détériorés à 100 % : plus de tuiles, le bois est atteint par la pourriture (photos 6.7.8.9.10.11.12)
- Arrêtiers et faitières : manque d'éléments entraînant un problème de charpente
L'état de la toiture entraîne le lavage des façades (photos 6.7.9)

L' Architecte Urbaniste de l'Etat,
Architecte des Bâtiments de France,
Chef du Service Départemental de l'Architecture et du
Patrimoine de la Savoie

Marc LEMARIÉ

copie Drac . Savoie



LE PRÉSIDENT

C O N S E I L G E N E R A L

Monsieur Dominique DORD
Député de la Savoie
Maire d'Aix-les-Bains
BP 348
73103 AIX-LES-BAINS

Chambéry, le 7 novembre 2008

Vos réf.: votre lettre du 22 octobre
Nos réf.: 811061.doe

Monsieur le Député,

Par lettre du 22 octobre, vous attirez mon attention sur le devenir du château de la Grande forêt à Saint-Jean-de-Chevelu, suite à un courrier de Mme Colette Badet, présidente d'une association d'animation, les descendants de Benoît Million-Rousseau. Vous souhaitez savoir quelles aides peuvent être apportées par le Conseil général de la Savoie.

Je suis tout comme vous très sensible au devenir de cette maison-forte très caractéristique de l'histoire de l'Avant-Pays savoyard. En raison des dégradations actuelles, des travaux de sauvegarde semblent s'imposer.

S'agissant d'un édifice inscrit et propriété d'un particulier, le Conseil général de la Savoie peut mobiliser une aide pouvant atteindre jusqu'à 20% selon la nature des travaux à entreprendre. La principale condition est que la restauration respecte les prescriptions des Monuments historiques. Par ailleurs le propriétaire pourrait certainement bénéficier de l'aide de 1% de la Fondation du patrimoine, ouvrant droit à défiscalisation. Les services départementaux peuvent fournir des conseils et une aide technique au montage de ces dossiers.

Toutefois, le site est à ma connaissance une propriété privée. Le propriétaire actuel ne semble pas avoir manifesté de souhait de céder son domaine, que ce soit en bail ou en vente. Dans ces conditions, et sous réserve d'une évolution de sa position, le souhait de l'association de voir ce bien devenir la propriété de tous semble difficilement réalisable. Par ailleurs le propriétaire seul peut décider d'engager des travaux de restauration. Les services des Monuments historiques (DRAC) sont à ma connaissance déjà intervenus auprès de lui pour en souligner la nécessité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Hervé GAYMARD



*form INFO
corrigé
4/10/11*



Monsieur MOREL-RESEK
5 rue de la Forge Royale

75011 PARIS

DEVIS

ST PIERRE D'ENTREMONT, le 21/02/11

Objet du devis

Travaux d'étalement d'un mur de façade au Château de la Forêt à St Jean de Chevelu :

Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant H.T.
Reprise manuelle et mise en dépôt des pierres du mur effondré pour réemploi	1.00	Ens	1 745.00	1 745.00
Chargement et évacuation des déblais (en camion)	2.00	U	385.00	770.00
Fouille et évacuation pour longrine	5.00	M3	61.00	305.00
Béton de fondation	5.00	M3	232.00	1 160.00
Butée en béton	3.00	U	86.00	258.00
Armature dans longrine	130.00	Kg	3.00	390.00
Fourniture et pose de charpente bois pour contreforts	4.00	M3	1 385.00	5 540.00
Fourniture d'un platelage de maintien du parement extérieur 50mm et de mise en sécurité du chemin rural	2.00	M3	410.00	820.00
Main d'oeuvre	36.00	H	42.00	1 512.00

Total H.T.	12 500.00
T.V.A. : 19.60 %	2 450.00
Total T.T.C.	14 950.00
Net à payer (Euros)	14 950.00

Signature du client précédée de la mention "Bon pour accord"

Règlement 80% des matériels et des matériaux à la commande de ces derniers ainsi que 30 % du devis versés à titre d'arrhes; les autres règlements se feront au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

St Jean de Chevelu 75011 Paris 75011 Paris



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Préfecture de la Savoie
Service Territorial de
l'Architecture et du
Patrimoine de la
Savoie

Chambéry, le 18 janvier 2012

Maire
M. le Maire
73 170 ST JEAN DE CHEVELU

Affaire suivie par Denis MATHEVON

Références DW-n° 395

65 avenue de Lyon
73000 CHAMBERY

Téléphone 04 79 60.67.60
Télécopie 04 79 60.67.69
Email stap73@culture.gouv.fr

Objet : Commune de Saint-Jean de Chevelu - Château de la Grande-Forêt (MHI)

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 18 janvier 2012

Participants : M. le Maire, Mme et M. CECCINEL (voisins), Denis MATHEVON (STAP)

Diffusion : aux participants, Préfecture de la Savoie, M. MOREL RESEK (propriétaire),
Ent. Chardon, DRAC CRMH

La réunion avait pour objectif de réceptionner l'ouvrage de confortement mis en place sur la façade Nord de l'édifice.

Les contrefiches réalisées par l'entreprise Chardon permettront d'éviter un effondrement de la façade. De ce fait, l'arrêté de péril, interdisant l'usage du chemin d'accès jouxtant cette partie de l'édifice peut être levé.

Cette opération d'urgence a été financée à 100% par l'État. La moitié de la subvention a été versée au propriétaire. Dès règlement de la première situation, sera versé le solde de la subvention.

Il est rappelé que le château souffre, de façon critique d'une absence d'entretien et que des travaux conséquents s'avèrent nécessaires pour assurer la pérennité de ce monument historique.

Une rencontre est prévue avec le propriétaire de l'édifice le 8 février prochain, consacrée aux mesures conservatoires à prendre à court et moyen terme.

L'Architecte Urbaniste de l'État,
Architecte des Bâtiments de France,
Chef du Service territorial de l'Architecture et
du Patrimoine de la Savoie par intérim

Louise BARTHÉLEMY-CONTY

LA GRANDE FORÊT

- ◆ Canton d'Yenne, commune de Saint Jean de Chevelu, lieu-dit « la Grande Forêt ».
- ◆ Carte IGN n° 3332 OT, année 1999.
- ◆ Coordonnées GPS données par l'IGN : 5062-5063 / 718-719 ; « château ».
- ◆ Altitude : 400 m.

- ◆ Date d'apparition (estimation) : XIII^e-XIV^e siècles.

Le premier seigneur de la Forest est signalé dans les sources écrites à la fin du XIII^e siècle en la personne d'André de la Forest ; quant à la maison forte en elle même, elle apparaît pour la première fois le 8 octobre 1421, date à laquelle Guillaume de la Forest, seigneur dudit lieu, y laude une vente de biens mouvant de son fief (archives de Lucey)⁶⁹.



- ◆ Cette maison forte à la silhouette massive est construite en bordure d'une combe, sur une terrasse de gros appareil et surplombe le village de Saint de Chevelu au pied de la Dent du Chat. Malgré son état assez médiocre, elle apparaît comme l'un des édifices les plus remarquables de la série de maisons fortes jalonnant le canton et dont elle est d'ailleurs la seule à faire l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire. Elle est constituée d'un corps de logis de plan carré flanqué de tours rondes dans ses quatre angles ainsi que d'une

cinquième tour ronde située au milieu de sa façade ouest. Cette dernière renferme l'escalier à vis desservant les deux étages du logis et défend la porte d'entrée située entre cette tour et celle de l'angle sud-ouest et dotée d'un encadrement chanfreiné en arc brisé et d'une herse. Mais l'accès à la maison forte se fait tout d'abord par une première porte à encadrement chanfreiné avec un arc légèrement surbaissé située entre deux bâtiments de commons qui délimitent la cour avec le mur de clôture, toujours sur le côté ouest de l'édifice.

Photo ci-dessus : façade Est.

Quant aux ouvertures, très peu sont d'époque à l'exception de celles de la façade ouest où l'on trouve des baies rectangulaires verticales et une fenêtre à meneaux moulurée en molasse dont on retrouve le même modèle sur la façade nord, toutes deux situées au deuxième étage. Les tours nord-ouest et sud-est possèdent, à ce même niveau une petite baie en accolade, celle du nord étant également surmontée d'armoiries. Les autres ouvertures présentent un simple encadrement chanfreiné et celles de la façade nord en particulier ont été pratiquées au XIX^e siècle (portes et fenêtres). Notons que la porte d'accès d'origine devait se situer au second étage, au centre de la façade est, comme en témoigne une ouverture modifiée (*cf. photo ci-dessus : façade est*).

Enfin, l'édifice, bâti sur quatre niveaux, est couvert par une vaste toiture à quatre pans en tuiles écailles englobant aujourd'hui les cinq tours arasées à la Révolution.

⁶⁹ E. Amédée de FORAS (C¹⁶) : *Armorial et nobiliaire...*, op. cit. p. 21, tome II, « La Forest (C¹⁶ de la) », p. 423-433.

NB : la base des tours aurait du comporter un empatement taluté en pierre de taille dont celle sud-est est la seule à être dotée.

- ♦ Sources manuscrites : néant.
- ♦ Extrait du cadastre communal de 2000, parcelle n°3162, section C :



- ♦ Superficie actuelle : 268 m².
- ♦ Extrait de la Mappe Sarde de 1730 :
 - Laforest Joseph, noble, en est alors le propriétaire,
 - parcelle n°734 sous la dénomination « château », lieu dit « à la Forest »,
 - superficie : 56 toises et 6 pieds à la mesure de Savoie soit 435.5 m².



Le château de la Grande Forêt, son passé, son avenir

Le château de la Grande Forêt à Saint-Jean-de-Chevelu s'élève sur les premiers contreforts du Mont du Chat. Le plus haut sommet n'est pas la Dent du Chat (1390m) mais le Mollard Noir qui surplombe du haut de ses 1452 mètres d'altitude. L'édifice apparaît comme l'un des plus remarquables des 41 jalonnant le canton de Yenne dont 10, tant ruines, disparus ou existants sur cette commune. Son nom lui vient de l'environnement boisé dont il est entouré. Appelé aussi château de la Forest quand il appartenait à la famille du même nom dont la première trace remonte en 1265. Il est resté en leur possession jusqu'au début du XVIIIe siècle.

Au Moyen-Âge, avec celle des de Chevelu au château de Cinne, cette maison noble domina la région de Yenne. Elle a produit de nombreux militaires, hommes d'Eglises et hommes d'Etat au service du comté puis du duché de Savoie. (*Voir les 11 premières générations dans le tableau de filiation page 76 et « Une dynastie à travers les siècles » page 77*).

D'après Samuel Guichenon, dans « Histoire de la noblesse de Savoie et du Bugey », la famille de Foresta est originaire des environs de Bourg-en-Bresse, plus précisément de Sainte-Marie-du-Mont.

Une légende laisse prétendre qu'il y a neuf siècles, un des Comtes de Savoie fondateur de la dynastie qui régna sur l'Italie était en guerre avec son voisin le Dauphin de Viennois. Les deux armées se livrèrent un sanglant combat dans le Petit-Bugey. La victoire était indécise lorsque le Sire de la Forest qui combattait avec son suzerain, le Comte de Savoie, s'élança à travers une forêt qui couvrait une des ailes de l'armée dauphinoise en poussant le cri « Tout à travers ». C'est devenu leur devise. Les Dauphinois pris de flanc par cette manœuvre hardie furent vaincus. Le Comte de Savoie aurait donné le blason en mémoire de ce fait d'armes. Par patentes, le Roi d'Italie en a confirmé l'usage à tous les membres de la famille. Il a été modifié à la suite d'alliances successives.



Blason de la Forest

Pointe de sinople (vert pour la forêt) à la bande d'or (pour le chemin tracé) frettée de gueule (croisillons rouges pour les coups d'épée distribués pendant la percée).

Cimier : un aigle de sable (noir) déployé surmonté d'une couronne ducale, en dessous le casque de chevalier présentant quatre barreaux est aussi sommé d'une couronne ducale. Les lambrequins rappellent les couleurs du blason.

Les bannières évoquent les blasons des Somont et des Bonnivard dont ont hérité les de la Forest.

Devise : Tout à travers.

Philibert de la Forest, seigneur du Chastelard, de Sainte Croix, Chevelu, grand gruyer (grand veneur) au Petit-Bugey a épousé Louise de Loriol en 1603. Après sa mort, l'inventaire est fait de son hoirie et de ses titres (anciennes archives de Somont). Il teste le 24 décembre 1646, instituant pour héritière universelle sa fille légitime Isabeau mariée à Pierre de Grenaud, seigneur de Condaminaz. Il veut être enterré à Saint-Jean-de-Chevelu et sera inhumé au tombeau de ses ancêtres dans le chœur de l'église. Il souhaite aussi que le fils aîné reprenne le nom et les armes de la Forest. Isabeau est en effet la dernière de la branche avec sa sœur Claudine.

Cette dernière épouse Balthazard Sarde issu de la famille Sarde (Sardoiz) marchands piémontais qui achetèrent en 1603 le château de Candie à Chambéry-le-Vieux. La maison-forte de la Petite Forêt leur est alors attribuée, elle fait partie intégrante du domaine de la Grande Forêt.

Leur descendante Antoinette-Barbe Sarde de la Forest deviendra en 1771, l'épouse du notaire Gabriel Dupasquier. A la fin de la Révolution, le château appartient à Marie-Joseph-Victoire de Grenaud, veuve du Comte de Chabod. Isabeau est son arrière-arrière-grand-mère.

Blason de Grenaud

Pointe de gueules (rouge) à deux bandes ondées d'argent accompagnées en pointe d'un croissant de même.

Cimier : un aigle d'or issant.

Devise : Vincit qui partitur (vaincre ou partir).



Cette importante seigneurie n'est pas le siège d'une juridiction contrairement à ses voisins de Champrovent, Chevelu ou Somont. Elle n'a donc pas de fonction judiciaire mais un rôle économique grâce à la présence du moulin situé juste en contrebas du château, au lieu-dit la Pataz. Le fief est connu depuis la fin du XIII^e siècle mais la demeure habitée est attestée depuis le 8 octobre 1421. Edifice imposant, très représentatif de l'architecture de cette période, il est construit sur un plan carré, l'ensemble montre une réelle fonction défensive. Sur la mappe sarde de 1728 la surface au sol indiquée est de 56 toises et 6 pieds soit 435,5 m² (Archives départementales de Savoie - C 4051 - vue n° 4). Le domaine agraire est lui, évalué à 82 hectares. En comparaison, celui de Champrovent s'élevait à 166 hectares à la même période.

Quatre tours d'angle, une cinquième, au centre de la façade ouest a pour but de défendre l'entrée. Cette dernière renferme un escalier à vis desservant les deux étages du logis dont les marches en pierre sont usées sur presque la moitié de leur hauteur par les passages répétés au fil des siècles. Les tours sont talutées à la base, ce qui augmente la solidité de la construction. Cela permet aussi aux projectiles jetés d'en haut de faire ricochet et d'atteindre les attaquants.



Le blason des de la Forest est toujours visible, taillé dans la pierre au dessus d'une petite ouverture à linteau monolithe en accolade de la tour nord-ouest. Le cadastre sarde lui en attribue même une sixième (inexistante) sur la face opposée. Celle en direction de l'est est massive, contrairement aux autres qui présentent des meurtrières, elle ne comporte ni réduits, ni lucarnes. Pourquoi cette anomalie ? Nul ne pourrait le dire, aucun ordre de construction, ni plan n'a été retrouvé.

L'étroite porte d'accès en arc brisé et les restes d'une herse (grille de fermeture) sont encore visibles. Au dessus, un balcon reliant les deux tours, abrité par une large avancée du toit a été édifié plus tardivement pour remplacer un possible hourd ou hourdis (galerie en charpente souvent amovible, accrochée au faite des murailles pour la défense du château). Une première entrée à encadrement chanfreiné avec un arc légèrement surbaissé est située entre deux bâtiments de communs qui délimitent la cour avec le mur de clôture, toujours sur le côté ouest de l'édifice.

Les murs très épais sont composés de trois parties distinctes. Celles extérieure et intérieure sont en pierres juxtaposées et cimentées à la chaux. Entre les deux, vient un remblaiement de matériaux divers (cailloux et autre tout-venant).

Le château est coiffé d'un toit à quatre versants en tuiles plates de forme écaille. Il comprend un rez-de-chaussée ou partie basse et un étage avec des fenêtres à meneau (montant en pierre de taille). Quant aux autres ouvertures, très peu sont d'époque. Celles de la façade nord ont été pratiquées au XIX^e siècle. La hauteur du bâtiment aurait pu permettre un autre niveau de logements. Il n'y a pas de puits, une dérivation du ruisseau voisin fournissait l'eau nécessaire. Le four est à l'intérieur dans l'angle nord-ouest. Une chapelle en dehors, adossée au mur sud, est devenue bien plus tard une étable.



Les tours découronnées à la Révolution sur l'ordre du représentant de la Convention en Savoie auraient pu être en poivrière à mâchicoulis (guérite en encorbellement avec une ouverture sur le chemin de ronde). Peut-être sont-elles aussi protégées en avant-corps par des barbicanes ou casemates constituant une enceinte de protection mais on ne peut l'affirmer, aucun document ne peut soutenir ces hypothèses.

C'est par un arrêté du 8 pluviôse, an II (27 janvier 1794) que le représentant du peuple, le citoyen Albitte en mission dans le département du Mont Blanc (dénomination du duché de Savoie de 1792 à 1815) ordonne la démolition de tout ce qui pouvait rappeler la royauté et la noblesse.

«...considérant ... arrêté ce qui suit : tous les châteaux forts, forteresses existant dans le département, toutes les tours, tourelles, murs à créneaux, meurtrières et canardières, mâchicoulis, pont-levis et autres fortifications seront démolies sans délais et les fossés comblés...»

Le 30 ventôse suivant (20 mars 1794) l'agent national prescrit la destruction des tours du château de la Forest mais le 12 germinal (1^{er} avril 1794) le travail n'est pas commencé. La municipalité est alors invitée à réquisitionner tous les ouvriers disponibles. D'après les récits transmis de générations en générations, c'est Jean Machet, artisan entrepreneur qui aurait été requis. Un câble passé autour de chacune d'elle en aurait provoqué l'effondrement.

Toutes les cinq sont alors rabaissées au niveau du corps central mais l'écroulement a provoqué des dégâts importants : escalier de la tour centrale brisé, plafonds crevés, toiture endommagée, plusieurs pièces éclairées par de belles fenêtres à meneau sont demeurées à l'état de délabrement. Les gravats auraient servis à combler les éventuelles douves qui entouraient le château.



Changeant de main en 1803, il passe de noblesse à propriété de gens du peuple après la vente à l'un de nos ancêtres, François « l'aîné » Million-Rousseau. D'héritages en successions, il va s'inscrire dans le patrimoine de cette famille jusqu'en 2002.

François « l'aîné » dans ses dernières volontés en 1833 partage en deux cette ancienne demeure seigneuriale. La moitié nord donnée à son fils, François (1783-1837) a toujours été transmise en filiation directe à ses descendants mâles sur les cinq générations suivantes (ascendance de Colette M-R Badet).

La moitié sud appartient à un autre de ses fils, Benoît (1798-1875) qui, célibataire et sans héritiers directs laisse son bien à son frère Anthelme (1801-1880) dit « le monchu » (le monsieur). Est-ce sa personnalité et/ou son métier : praticien en droit (notaire n'ayant pas d'étude à son nom) qui lui valent ce qualificatif ? En tout cas, les témoins de son testament en date du 5 juin 1879 (Joseph Rumilly, notaire - 6 E 6431) ne sont pas issus de la paysannerie, on peut voir un licencié en droit, un percepteur, un receveur de l'enregistrement et un agent d'affaires. Apparemment célibataire, il fait donation à :

1 - Péronne Jacquet dit Gailland, sa servante mariée à Anthelme Gavend.

2 - François, son neveu (fils de Jean et petit-fils de François « l'aîné ») qui a épousé Annette Plattier dit Goddard, nièce de la domestique sus-nommée. Ce François Million-Rousseau et Annette auront trois enfants : Péronne, Joséphine et Anthelme dit Tarmé. Ce dernier deviendra le père d'Albert dit Mamé, dernier des Million-Rousseau à être né au château en 1927.

Cette partie est encore divisée en deux quand Jules Million-Rousseau, père d'Alberte (Baby) M-R Leichtnam en achète le quart sud-ouest en 1911 à Péronne Million-Rousseau, sœur d'Anthelme dit Tarmé et épouse d'Anthelme Michaud de St-Paul-sur-Yenne. Elle a sans doute reçu cette part par legs de sa tante Péronne Jacquet, probablement aussi sa marraine.

Voilà donc trois cousins de degrés différents, propriétaires du château. Son état se dégrade, le poids des ans et les intempéries commencent à se faire sentir. L'entretien a été minime et bien insuffisant car difficile à mettre en œuvre par le fait de la multipropriété et les sommes énormes qu'il aurait fallu engager.

Entre 2000 et 2002, les trois lots sont vendus à un acquéreur qui dit avoir l'intention de faire les réparations qui s'imposent mais les années passent ... rien ne se précise. En novembre 2007, un pan de la façade est, proche de la tour nord-est s'écroule (parement extérieur). Vu son inscription à l'Inventaire

supplémentaire des Monuments historiques depuis le 3 juin 1995, les Bâtiments de France après intervention des pouvoirs publics ont engagé une procédure de sécurisation des lieux. En janvier 2011, un nouvel éboulement plus important emporte la partie haute du mur et laisse un trou béant. Notre association émue de voir ce symbole familial se détériorer de jour en jour est intervenue en 2008 et en 2011 auprès des autorités locales, départementales et régionales.

En novembre 2011, des travaux de consolidation sont entrepris mais cela ne saurait le préserver à long terme... Seul un mécène fortuné ou l'Etat (mais c'est bien utopique) pourrait le sauver.

Du Moyen Age au XXI^e siècle, le château de la Grande Forêt a traversé les temps et enduré les assauts des idées révolutionnaires qui l'amputent de ses parties sommitales. Il a abrité la noblesse et de simples paysans, il a assisté à toutes les avancées technologiques à travers les époques et tel un gardien de la mémoire, a contemplé ainsi l'évolution de son village, Saint-Jean-de-Chevelu. Faut-il qu'il en ait vu des pages d'histoire se dérouler, heureuses ou malheureuses pour marquer ainsi toutes les générations et celles qui le voient encore se dresser fièrement - mais jusqu'à quand ? au pied de la Dent du Chat.

Colette M-R Badet

A (Baby) M-R Leichtnam, René Clocher et Charles Horny

Références :

- Audrey Coda-Zabetta « Les maisons-fortes du Petit-Bugey au bas Moyen-Age » Master I - Université de Savoie - 2005.
- Comte Amédée de Foras « Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie ».
- Le site « château de la Forest » [wwwhttp://fr.wikipedia](http://fr.wikipedia.org).
- Les écrits de Jules Million-Rousseau (1889/1977).



Château de la Grande Forêt avant la Révolution, imaginé et peint par Jacky Pillard